



TRANSACTION

Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat confié par le vendeur ou le cas échéant pour l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux.

Montant de 0 € à 99.999 €	6% TTC*
Montant de 100.000 € à 299.999 €	5.5% TTC*
Montant de 300.000 € à 599.999 €	5% TTC*
A partir de 600.000 €	4.5% TTC*
Fonds de Commerces	12% TTC*

GESTION LOCATIVE

Gestion Locative	7,08 % TTC*
Garantie Loyer Impayer	1,90 % TTC*

LOCATION

Locaux d'habitation nus ou meublés <small>(soumis à la loi du 6 juillet 1989, art 5)</small>	A la charge du Bailleur	A la charge du Locataire
Entremise et négociation, Visites, Constitution du dossier du locataire, Rédaction du bail**	10€ TTC* / m ²	10€ TTC* / m ²
État des Lieux**	3€ TTC* / m ²	3€ TTC* / m ²
Locaux commerciaux / professionnels	A la charge du Bailleur	A la charge du Locataire
Entremise et négociation, Visites, Constitution du dossier du locataire, Rédaction du bail	10 % TTC* du Loyer Annuel chargé	10 % TTC* du Loyer Annuel chargé

ESTIMATION en 48h

APPARTEMENTS 100 € T.T.C*

TERRAINS / VILLAS 150 € T.T.C*

Nous serons heureux de vous offrir cette estimation si vous nous confiez la vente de votre bien.

Honoraires du 01 Janvier au 31 Décembre 2017

* TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

**Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égale au plafond fixé par voie réglementaire.

Agence Visualys Immobilier- Tel 04.91.05.1313 - mail : agence@visualysimmo.com - www.visualysimmo.com

Siège Social 13, Bd Ange Martin 13190 ALLAUCH - SARL au capital de 2 000 € - Carte Professionnelle n° A12-5410 - portant la mention « non-détention de fonds » - RCS Marseille 752 756 114 - Caisse de garantie - Assurance RCP : Galian - Syndicat Professionnel : FNAIM

